

RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

MASTER METIERS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION
MENTION : HISTOIRE
SPECIALITE : METIERS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION EN HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

Autorité responsable de la certification (cadre 2)

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la
Recherche
Université d'Artois

Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

Recteur de l'Académie de Lille
Président de l'Université d'Artois

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau : II

Code NSF : 126 (Histoire)

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Le Master « Métiers de l'enseignement et de la Formation en Histoire et Géographie » s'inscrit dans la continuité des études engagées en licence. Il offre par :

- la place faite à la recherche dans la formation de l'étudiant, par les enseignements dispensés à la fois au niveau académique disciplinaire et didactique, et par la découverte puis l'apprentissage progressif de la pratique des classes (stages)
- par la consolidation d'une culture générale historique et géographique, l'acquisition des approches, des méthodes et des savoirs des didactiques de l'histoire-géographie et de l'éducation civique ainsi que la maîtrise de savoirs spécialisés en histoire et en géographie nécessaires aux métiers de l'enseignement.

Ces contenus sont complétés par des unités d'enseignement offrant une introduction approfondie à la culture générale professionnelle générale nécessaire à un enseignant du secondaire.

Compétences ou capacités évaluées

La formation master dispensée par la spécialité MEHG doit permettre à l'étudiant :

- de renforcer sa culture historique et géographique, par l'acquisition des savoirs scientifiques
- de maîtriser des compétences et des savoir-faire dans le domaine de la recherche en archives et de leur mise en œuvre critique
- de s'exprimer par l'écrit et à l'oral avec une aisance
- de maîtriser d'un ensemble de savoirs et de compétences liés à une culture professionnelle
- de mettre en relation les savoirs et la recherche et d'utiliser les apports de la recherche pour analyser les problèmes professionnels

- d'offrir à l'étudiant une initiation progressive et pratique à l'enseignement des disciplines scolaires que sont l'histoire, la géographie et l'éducation civique par une succession de trois stages

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités

L'insertion professionnelle visée est la réussite aux concours de recrutement des enseignants du secondaire (CAPES).

Compte tenu des débouchés envisageables, l'insertion professionnelle, en l'absence d'une formation complémentaire ou de la réussite à un concours de la Fonction publique d'État ou Territoriale ou Hospitalière, reste particulièrement difficile et aléatoire. Néanmoins, il convient de souligner que les étudiants en histoire sont bien armés, en termes de compétences, pour postuler à des emplois dans le secteur privé, notamment au sein des DRH, la plupart des entreprises formant leurs nouveaux cadres à leurs propres méthodes de travail.

Types d'emplois accessibles

- Métiers de l'enseignement (professeur du second degré)
- Métiers de la formation continue
- Chargé de mission
- Conseiller en développement local
- Chargé d'études en sciences de l'homme

Codes des fiches ROME les plus proches (5 au maximum) :

- 22121 : enseignant d'enseignement général
- 222 : professions de la formation continue
- 32172 : chargé de mission
- 23211 : conseiller en développement local
- 32152 : chargé d'études en sciences de l'homme

Réglementation d'activités

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

Le master se compose de quatre semestres fondés sur six UE (unités d'enseignement)
Chaque semestre repose sur une UE de recherche, une UE de méthodologie, deux UE disciplinaires et deux UE professionnalisantes.

L'enseignement est assuré sous forme de CM (cours magistraux) et de TD (travaux dirigés) Trois périodes de stage dans le milieu scolaire sont prévues durant les deux années (S1, S2 et S4).

Chaque UE fait l'objet d'évaluations fondées essentiellement sur le contrôle continu.

Chaque UE est notée de 0 à 20 ; 10/20 est la note suffisante pour la validation d'une UE.

Une UE peut être constituée de plusieurs éléments constitutifs affectés de leur coefficient.

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé ans.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		
Par expérience <i>Date de mise en place :</i>	X		Jury : Vice-Président CEVU, Directeur SEPIA, Responsable VAE, Enseignants-chercheurs

Liens avec d'autres certifications (cadre 8) Accords européens ou internationaux (cadre 9)

--	--

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Références autres :

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques : nombre d'étudiants envisagé : 30 à 40

Autres sources d'informations : www.univ-artois.fr

Lieu(x) de certification : Pôle d'Arras, Faculté d'Histoire et Géographie

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Faculté d'Histoire-Géographie, 9 rue du Temple, 62000 ARRAS

Historique : Mise en place à la rentrée 2010

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

<http://www.univ-artois.fr>